

# Ré Victoir



# publique tchèque re contre la PPA

**Chasse & Nature a envoyé le Professeur Jean-Marie Giffroy à Zlin, à la rencontre des experts, des scientifiques, des chasseurs et des agriculteurs tchèques qui sont parvenus à maîtriser la maladie en quelques mois. Reportage inédit et révélations sur les clés du succès : dérangement minimum, nourriture abondante et clôtures périphériques.**

Communiste jusque 1889, séparée pacifiquement de la Slovaquie depuis 1993, la Tchéquie ou République tchèque a une superficie un peu supérieure au double de celle de la Belgique pour une population équivalente.

Avec 2.667.000 ha, la forêt représente plus du tiers de la surface. On compte 90.000 chasseurs, la plupart du temps organisés en « clubs de chasse » qui louent à des collectivités ou à des propriétaires privés des territoires d'environ 1.000 à 2.000 ha.

**Les populations s'étaient envolées, là aussi.**

Comme dans toute l'Europe, la population des sangliers a connu une expansion

considérable durant les dernières décennies : le tableau est passé de 2.678 animaux en 1966, à 48.033 en 1988 et à 160.139 en 2016. Comme il est généralement admis, les chasseurs locaux expliquent cette augmentation par la modification des cultures et par le réchauffement climatique; en montagne cependant, les hivers sont toujours rudes et prélèvent assez bien d'animaux. Depuis la crise de la peste porcine africaine et les surprises constatées à cet égard, on s'abstient de parler de densités calculées à partir du tableau annuel. Tous les modes de chasse habituels sont pratiqués – on voit des miradors partout comme en Allemagne – avec les battues à cor et à cri surtout en automne et en hiver. Avant 2016, la chasse aux sangliers de moins d'un an était ouverte toute l'année et celle aux animaux adultes de novembre à mars. Depuis 2016, dans le cadre de la prévention contre la PPA, elle est ouverte toute l'année à toutes les classes d'âge et aux deux sexes. Ainsi, en 2017 – la maladie est arrivée au printemps –, le tableau de chasse a grimpé à 229.118 sangliers, soit 43 % de plus que l'année précédente.

## Ceinturer l'espace

Ce sont les clubs de chasse qui sont responsables des dégâts aux cultures et aux pâtures. À titre préventif, ils augmentent la pression de chasse et, d'autre part, utilisent des « clôtures odoriférantes ». Celles-ci sont des alignements de godets posés au sol ou de piquets distants d'environ cinq mètres munis d'une substance répulsive appelée Pacholek qui dégage des odeurs de prédateurs (loup, lynx, ours, homme, ...); une réimprégnation mensuelle est nécessaire pour maintenir l'efficacité qui ne diminue pas en cas de pluie. Il n'y a pas de

Photo : Jean-Marie Giffroy

tradition de nourrissage artificiel, dissuasif ou supplétif en Tchéquie.

### Premier cas de PPA : révélé par l'odeur

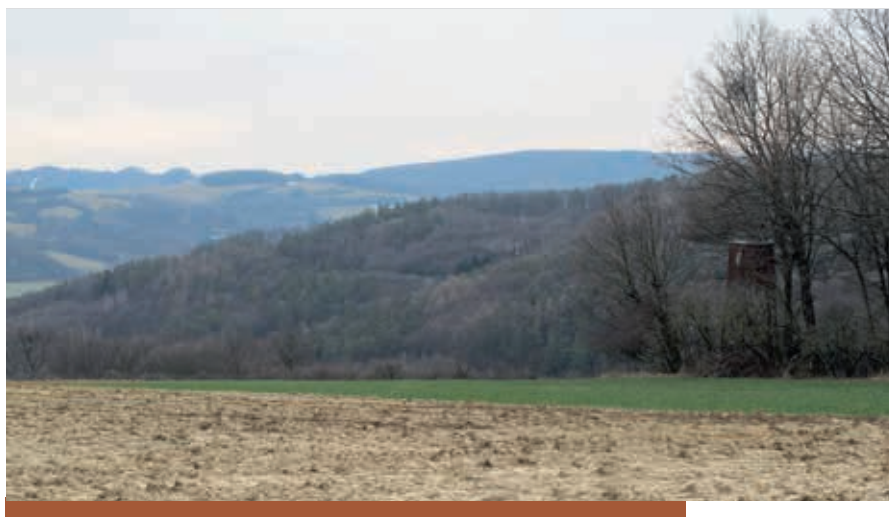
Le premier cas positif de peste porcine africaine a été découvert le 21 juin 2017 contre la clôture d'un petit hôpital situé dans une zone bâtie d'un faubourg de la ville de Zlin appelé Priluky, bordée par des champs et des bois. Le cadavre d'un sanglier de 80 kg était proche d'une prise d'air conditionné et le personnel, alerté par l'odeur qui se répandait à l'intérieur, a prévenu le Service vétérinaire. Suite à la détermination de la date de la mort des cadavres découverts ultérieurement, il a pu être estimé que les plus anciens étaient morts 12 semaines avant la date de la découverte de Priluky, soit durant la deuxième quinzaine de mars 2017.

### L'hypothèse la plus crédible du bond de la PPA en Tchéquie : le facteur humain

Comme dans beaucoup de pays, la manière dont est arrivé le virus est inconnue. Le foyer le plus proche à l'époque était à plus de 400 km de Zlin; ce n'est donc pas un sanglier qui est en cause. Selon toutes probabilités, le virus a donc été amené par l'homme, beaucoup de carcasses ont d'ailleurs été trouvées à proximité de zones habitées. Trois hypothèses ont été proposées : de la viande de porc contaminée apportée par des travailleurs ukrainiens, biélorusses ou autres, de la terre contaminée se trouvant sur les chaussures ou sur le véhicule d'un chasseur ou d'un golfeur (il y a un golf à Kostelec, à proximité).

Les mesures mises en oeuvre lorsque le virus parvient en un point focal très éloigné d'autres zones affectées sont différentes

Zlin est une ville de Moravie de 75.000 habitants qui s'est développée à partir de la décennie 1930 sous l'impulsion d'un certain Bata, industriel bien connu dans le monde de la chaussure. Le district dont Zlin est la capitale porte son nom et jouxte la Slovaquie. Le relief est formé de collines séparées par des vallées, l'altitude variant entre 200 et 350 mètres. Les champs cultivés alternent avec des bois, des fonds boisés et des petits massifs forestiers peuplés de feuillus et de conifères.



*L'environnement de la zone infectée est composé d'un mixte de bois et plaine assez similaire à la configuration en Gaume, hormis la proximité immédiate avec la petite ville de Zlin sur un des côtés. Photo Jean-Marie Giffroy*

de celles pratiquées lorsqu'il arrive en front continu, comme cela a été le cas dans les trois pays baltes et la Pologne. Ces mesures doivent bien sûr être adaptées en fonction des impératifs locaux et de l'évolution de l'épizootie. C'est en Tchéquie qu'elles ont été mises en pratique pour la première fois.

Le 27 juin, lendemain de la communication du résultat positif de l'analyse du cadavre de Priluky, tout le district administratif de Zlin est déclaré zone infectée (ZI); sa superficie est de 103.400 ha et on y recense 87 territoires de chasse. Le tableau de chasse de 2016 est de 2.828 sangliers, soit 27/1.000 ha.

### Une zone noyau de 5.720 ha avec une densité forte de sangliers

Après quelques semaines d'observation, la zone infectée est divisée en trois zones opérationnelles plus ou moins concentriques. Premièrement, la zone à risque limité de 87.400 ha; elle représente la Part I de la nomenclature européenne et est équivalente au total des zones d'observation renforcée (ZOR) et zone de vigilance (ZV) wallonnes. Deuxièmement, la zone à risque élevé de 10.200 ha; elle tient compte de l'étendue maximale des domaines vitaux des animaux infectés et est donc équivalente à la zone tampon (ZT) wallonne; elle englobe la ville de Zlin. Troisièmement, la zone à risque très élevé de 5.720 ha qui regroupe les cas viropositifs et qui est clôturée; elle touche la ville de Zlin; elle correspond à la zone noyau (ZN) wallonne; le nombre des sangliers qui y vivent est estimé à 150 à 250 individus, soit 26 à 44 par 1.000 ha. L'ensemble constitué par la zone à risque élevé et la zone à risque

très élevé correspond à la Part II de la nomenclature européenne. De plus, autour de la Zone infectée, on définit encore une quatrième « Zone de chasse intensive » de 850.000 ha. Comparé à celui défini initialement en Wallonie, ce zonage présente des différences de surface, la quatrième zone n'existe pas et la clôture n'est pas installée entre la ZT et la ZOR mais entre la ZN et la ZT.

Dans l'ensemble du pays, les chasseurs sont encouragés à réduire les densités et, par une prime très significative (voir ci-après), à si les sangliers trouvés morts.

### Des centaines de tonnes de nourriture pour fixer les sangliers

Dans un premier temps, les mesures suivantes sont prises dans la ZI : interdiction de tout type de chasse à tout gibier, recherche et analyse de toutes les carcasses, interdiction du nourrissage artificiel (sauf appâtage à raison de 10 kg de maïs maximum/100 ha/mois), interdiction de la circulation en forêt – uniquement dans les zones à risque élevé et très élevé –. Pendant quelques semaines, la recherche des carcasses peut être effectuée par tout volontaire agissant de manière individuelle – la recherche ne peut jamais se faire en battant la forêt en ligne –; en ZI, la découverte d'un cadavre est gratifiée d'une prime qui s'élève à 200 €.

Le nourrissage artificiel est interdit mais dans la zone à risque très élevé cependant, le gouvernement tchèque achète aux agriculteurs un total de 115,5 ha de récoltes sur pied (maïs, blé, colza, ...) c'est-à-dire environ 2 % de la surface, afin de fournir le gîte et le

couvert à la population infectée pour la maintenir dans les limites de la clôture. En découvrant cette stratégie tchèque de concentration des sangliers par une très importante offre alimentaire de premier choix, on s'interroge sur le discours de nos autorités qui répètent depuis le début de la gestion de la crise wallonne que le « nourrissage » est proscrit par les experts européens.

La zone noyau de 5.720 ha a été ceinturée par une « clôture odoriférante » constituée d'une chaîne de godets contenant un répulsif qui s'étend sur le périmètre long de 32 kilomètres. Aux endroits à risque de passage, la clôture est doublée par des segments de clôture électrique totalisant environ 10 kilomètres. Dans tout le pays, la surveillance passive est également renforcée et des primes sont octroyées pour le signalement d'une carcasse : 120 € dans la zone de chasse intensive et 80 € dans le reste de la Tchéquie.

À partir du 13 juillet 2017, dans la grande « zone de chasse intensive », débute une réduction de la population : en 9 mois 14.884 sangliers sont tués (tous analysés et tous négatifs). La venaison peut être consommée; le chasseur reçoit une prime de 80 € par animal quel que soit son poids.

À partir du 21 juillet, la chasse est autorisée à nouveau dans la zone à risque limité.

Fin juillet, environ 2.000 chasseurs locaux sont formés aux règles de biosécurité; ils sont désormais les seuls à être autorisés à mettre en œuvre la mesure considérée comme la plus importante, à savoir la recherche des carcasses.

À partir du 24 août, des pièges (type corral ou cages à porte coulissante ou se rabattant) sont mis en action dans les zones à risque élevé ou très élevé.

À partir du 11 septembre, la chasse à l'affût est autorisée dans la zone à risque élevé et

### Dédommagement pour la perte de venaison

Le chasseur est dédommagé pour la perte de venaison à raison de 40 € pour un marcassin jusque 25 kg, de 80 € pour une bête de moins d'un an et de 130 € pour un animal de plus d'un an. De plus, dans les zones à risque élevé et très élevé, une prime d'abattage est octroyée; elle est de 160 € pour un sanglier de moins de 50 kg et de 320 € pour les plus de 50 kg. Dans la zone à risque limité, ces montants sont réduits de moitié.



Le Gouvernement tchèque a acheté 115,5 ha de récoltes sur pied (maïs, blé, colza, ...) aux agriculteurs afin d'y nourrir et fixer les sangliers. Photo Daniel Thornberg

dans la zone à risque très élevé; elle est cependant réservée aux chasseurs formés en biosécurité et il ne peut y avoir plus de 3 affuteurs par 1.000 ha opérant en même temps, cette activité étant limitée à 3 jours par semaine.

Tous les animaux tirés en ZI font l'objet des mesures de biosécurité et sont analysés et détruits.

Entre le 16 octobre et le 21 décembre, des snipers de la Police chassent dans la zone à risque élevé et dans la zone à risque très élevé. On compte 8 équipes de deux (un sniper et un chasseur local qui lui indique où sont les animaux) chassant de nuit avec un modérateur de son tous les quatre jours. Durant cette période, ils tuent 158 animaux dont 8 positifs. Bien entendu, les cadavres font l'objet des mesures de biosécurité.

En janvier 2018, onze sangliers viropositifs sont découverts en dehors du périmètre clôturé; aucun animal infecté ne franchit cependant la limite entre la zone à risque élevé et la zone à risque limité. Le zonage est adapté en conséquence.

Le 8 février 2018, est tiré le dernier sanglier qui s'avère être positif.

### Indemne officiellement de PPA depuis le 26 février 2019

Entre le 22 mars et la mi-avril 2018, les autorités demandent alors aux chasseurs d'effectuer une recherche intensive des cadavres. Une dizaine de vieilles carcasses positives sont alors découvertes, la dernière le 15 avril; plus aucun cas n'a été répertorié après cette date. Ces carcasses correspondent toutes

à des animaux dont la mort remonte à 3 à 6 mois. La dernière manifestation du virus serait donc à dater du 8 février 2018; plus aucun cas n'a été répertorié après. La Tchéquie est déclarée officiellement indemne de peste porcine africaine le 26 février 2019. Durant l'épizootie, en tout 230 sangliers se sont révélés positifs, 212 trouvés morts et 18 tirés.

### 15 à 20 survivants seulement !

Combien reste-t-il de sangliers dans la zone clôturée à risque très élevé de 5.720 ha ? Le bilan en septembre 2018 des pièges photographiques et des observations diurnes et nocturnes avec jumelles de vision nocturne montre que ce nombre est « très faible », soit 15 à 20 individus, tous vus isolément. Certains ont encore été prélevés par la suite mais la prime (120 € en 2019) motive toujours les chasseurs quoique beaucoup d'entre eux n'ont plus vu de sangliers depuis longtemps.

Quelles sont les mesures encore en vigueur actuellement en ZI ? La chasse est permise dans toutes les zones opérationnelles, sauf en battue; les cadavres sont tous analysés et détruits; la circulation en forêt est rétablie.

Selon les chasseurs, la communication avec le Service vétérinaire a toujours été bonne et la transparence de rigueur. Au début de l'épizootie cependant, les territoires impactés ont eu des difficultés à accepter les mesures, notamment l'interdiction de toute chasse. Après quelques semaines, ils ont compris les enjeux et ont collaboré pleinement : formation en biosécurité, recherche des carcasses, pose et entretien des clôtures, ramassage et transport dans le respect des

normes de biosécurité, gestion des pièges, travail administratif, abattage généralisé des animaux dont ils géraient les populations, accompagnement des snipers de la Police peu au fait du repérage des animaux, ... En Tchéquie, la loi autorise les chasseurs à utiliser partout des lunettes de tir nocturne mais pas les modérateurs de son. La plus grande partie des multiples travaux a été accomplie par les chasseurs, l'administration n'est pas intervenue. Au tout début, la circulation du public n'a pas été interdite et il y a eu des volontaires de toute origine attirés par la prime et encouragés par la facilité à repérer les cadavres à l'odeur. Cela a vite changé dès que le Service vétérinaire a conclu un accord de collaboration avec les chasseurs, accordant à ceux-ci l'exclusivité de la recherche des carcasses.

Les dégâts aux cultures et pâtures dans la ZI ont disparu avec les prélèvements et les mortalités dues à la maladie; les chasseurs ont été libérés de leurs obligations en matière de cervidés pour qu'ils puissent se consacrer exclusivement aux multiples tâches qu'ils assurent dans la lutte contre la maladie.

En Tchéquie, le responsable de la prise de décision dans le domaine de la lutte contre les épizooties est le Directeur du Service vétérinaire du Ministère de l'Agriculture. En Belgique, une organisation semblable existait avant que ne soit créée l'AFSCA et que ne soit régionalisé le domaine de la faune sauvage, il y a bientôt 5 ans. Aujourd'hui, l'administration wallonne ne compte toujours aucun vétérinaire dédié à cette fonction.

### Des enseignements précieux à tirer et à mettre en place

La « barrière odoriférante » semble avoir été efficace : à part un groupe d'une dizaine d'animaux qui n'a pas été bien loin,

#### Combien de sangliers ont-ils été prélevés par les chasseurs ?

À la date du 31 janvier 2018, dans la zone clôturée à risque très élevé : 247 (dont 158 par la Police), soit 43,2/1.000 ha en 4 mois. Dans la zone à risque élevé : 40,1 soit 39/1.000 ha en 4 mois. Dans la zone à risque limité : 1.874, soit 21,4/1.000 ha en 6 mois. Et dans la zone de chasse intensive : 12.601, soit 14,8/1.000 ha en 6 mois. Le total à cette date pour la zone infectée et la zone de chasse intensive, soit 953.400 ha, est de 15.123.



En plus de la clôture électrique, les Tchèques ont installé des « clôtures odoriférantes » composées de godets contenant une substance répulsive appelée Pacholek qui dégage des odeurs de prédateurs (loup, lynx, ours, homme, ...). Photo : Jean Marie Giffroy

la clôture est restée étanche. On peut à la fois s'étonner de cela et l'expliquer; en effet, l'avis scientifique de l'EFSA du 12 juin 2018 mentionne diverses études concernant ce type de barrières utilisées pour diminuer les dégâts aux cultures et les collision avec des véhicules. Cinq publications concluent par une quasi absence d'effet, tandis que deux autres constatent une certaine efficacité dont une qui observe une réduction des dégâts de sangliers de 55 à 100 % pour un répulsif à base d'odeurs de prédateurs. Pourquoi les sangliers n'ont-ils pas quitté la zone tchèque où on cherchait à les confiner ? N'est pas surtout parce qu'ils y trouvaient le gîte et le couvert dans les 115 ha de cultures mis à leur disposition et parce qu'on les dérangeait le moins possible ?

La vitesse de dispersion du virus mesurée en Tchéquie est de l'ordre de 0,5 km/mois ; elle est nettement inférieure à celle constatée en Wallonie qui semble être près de trois fois plus importante. Trop de dérangements ? Perturbation suite à l'arrêt des 300 points de nourrissage répertoriés rien que dans la ZI wallonne initiale ? Recherche active de nourriture par les sangliers à un moment où la forêt est moins généreuse et où la disponibilité en fruits forestiers diminue ?

### 2,3 à 3,9 fois plus de sangliers que le nombre évalué !

Que valait l'évaluation de la population de la zone à risque très élevé effectuée au début de l'épizootie (26 à 44/1.000 ha) ? En septembre 2018, le total des trouvés morts (283) et des tirés (299) .ha, soit 2,3 à 3,9 fois plus que prévu.

La surveillance passive est considérée comme une des mesures les plus importantes de la lutte contre le virus. Elle a été encouragée par des primes non seulement dans la zone infectée mais aussi dans l'énorme zone de chasse intensive sur près d'un million d'hectares et toutes les carcasses y découvertes ont été analysées. En conclusion : bravo pour la success story ! Bravo à ses acteurs tchèques : les concepteurs, c'est-à-dire les Médecins Vétérinaires épidémiologistes dont c'est le métier de combattre les épizooties et bravo à ceux qui ont mis en œuvre l'ensemble de ces mesures sur le terrain, c'est-à-dire les chasseurs locaux volontaires, travailleurs et motivés.

■ J.M. Giffroy